

# **Procès-verbal de l'Assemblée générale AVMVF**

## **Ollon, le 25.10.2014**

### 1. Ouverture et souhaits de bienvenue

En préambule, l'Ensemble musical interprète la marche « Rosablanche », en mémoire de Guido ANKLIN, qui résidait à Ollon et qui nous a quitté durant l'année.

Notre Président Edmond OTTINGER ouvre la 26<sup>ème</sup> assemblée à 1005.

Tout d'abord, il présente les excuses des organisateurs pour les mauvaises indications routières. Le jalonnement avait été confié à la police communale qui a mal compris la demande.

Notre Président salue tous les participants et les remercie de s'être déplacés. Il relève la présence de nos invités, MM. :

Jean-Luc CHOLLET, Syndic d'Ollon  
Pierre OULEVEY, Président d'Honneur de notre association

- de nos membres d'honneur  
Gilbert CHRISTINET  
Francis KUNG  
Charly SENN, Directeur de l'Ensemble musical

Et de Mme et MM  
Luana MENOUD-BALDI représentante de l'ASM  
Stéphane TERRIN, rédacteur du SCMV-MAG et représentant du jour de la SCMV  
Aimé GONTHIER, Ancien Président du GRAVM  
Roger WEGMULLER, Vice-Président de la Fanfare d'Ollon-Les Plans  
Anael GENET, Directeur de la Fanfare d'Ollon-Les Plans

Ainsi que les représentants de nos associations sœurs

Pour l'Association fribourgeoise  
Pierre-André LINIGER et Michel GOBET

Pour l'Association jurasienne  
Son Président Jean-Marie BOILLAT et André NOBS

Pour l'Association neuchâteloise  
Eric CHALLANDES et Jean-Pierre GRETILLAT

Pour l'association du Valais Romand  
Joseph-Antoine PERRIN et Jean-Pierre VERGERES

Edmond excuse les absences pour raisons de santé des Membres d'Honneur

René RICHARDET  
Henri DUBOUX  
Charles DUBUIS

Les membres suivants se sont excusés pour l'assemblée

HENNY Bernard  
GENOUD Jean-Pierre  
LYON Pierre-André  
VALLOTTON Jean-Pierre  
EPARS Reynold  
GOBALET Willy

Sur 285 membres que compte notre Association, 120 se sont inscrits et 103 sont présents.

Régulièrement convoquée et valablement constituée, notre assemblée est prête à délibérer.

Avant de passer au point 2 de l'ordre du jour, notre Président adresse ses chaleureux remerciements à Charly SENN et ses musiciens pour le temps qu'ils ont passé à mettre au point le programme musical de ce jour et pour l'animation qu'ils apportent à nos délibérations.

## 2. Nomination des scrutateurs

MM René HURLIMANN et Charles-Henri CHAPPUIS sont désignés volontaires pour fonctionner comme scrutateurs.

## 3. Admissions et démissions

Nous devons déplorer le décès des membres suivants :

Albert MENTH, de Moudon  
François CUENOD, de Corsier  
Eric PANTET, de La Sarraz  
Francis MERMOD, des Rasses  
Bernard RICHARD, de Cudrefin  
Roger MOSIMANN, de Cudrefin

Pour honorer leur mémoire et celle de tous nos proches décédés durant l'année écoulée, le Président prie l'assemble de se lever pour respecter quelques instants de silence et demande à l'Ensemble musical un choral de circonstance.

Démissions :

Au cours de cette année, nous avons enregistré les démissions de

Jean-Pierre BLANC, de Mézières (raison d'âge)  
Jean-Pierre DESPRAZ, de Granges-près-Marnand  
Jean-Paul HUSSON, de Payerne  
Edmond GRIN, de Châtel-St-Denis  
Jacques-Edouard CUANY, d'Orbe  
Albert RYSER, de Combremont-le-Grand  
Willy BOVET, de Belmont  
René TONAZZI, de Penthaz (raison d'âge)  
Marcel MARMILLOD, de Rossinières  
Daniel CAVE, d'Ollon  
Jean-Pierre CORDEY, de Forel (raison d'âge)

Admissions :

Nous enregistrons les demandes d'admissions suivantes

Simone JAQUET, de Begnins, organisatrice de l'AG 2013  
Maurice ROSSIER, de Villeneuve, transfuge du Valais  
Laurent BACHELARD, de Genolier  
Philippe RAPIN, de Fribourg

Notre Président demande de les accueillir par une salve d'applaudissements.

M. Jean-François BEGON, Président de la Fanfare d'Ollon-Les Plans nous adresse rapidement quelques mots avant de regagner ses fourneaux, étant donné qu'il est le cuisinier du jour. Il remercie sa société qui est quasi complète.

#### 4. Lecture du PV de la 25<sup>ème</sup> Assemblée générale Begnins 2013

Le PV de cette dernière assemblée a été envoyé à tous les membres par courrier postal, afin d'éviter une perte de temps d'une lecture en cours d'assemblée.

Il avait été admis en 2013 que ce PV soit transmis par courriel aux membres connectés, ceci dans le but d'une diminution des frais. Toutefois, cette solution n'est pas adéquate en pratique, car moins de la moitié des membres ont une adresse électronique et cette façon de faire complique le système de contrôle de notre caissier.

Une réflexion est en cours pour trouver une solution satisfaisante, mais actuellement l'envoi du PV par poste crée un gros travail et engendre des frais supplémentaires (plus de 2000 photocopies à faire et à payer plus la mise sous plis).

Cette situation boiteuse pourrait être revue si une majorité de nos membres redemandaient la lecture du PV lors de l'assemblée.

Il avait été décidé que la lecture se ferait si un membre le souhaitait.

Aucune demande n'est faite dans ce sens et le PV n'est donc pas lu.

#### 5. Rapport du Président

Edmond OTTINGER présente les activités du Comité qui s'est réuni à 5 reprises pour traiter les affaires courantes et 2 fois avec les organisateurs d'Ollon pour préparer l'assemblée de ce jour.

Des membres du Comité se sont rendus en délégation chez les associations sœurs des Cantons du Valais, Fribourg, Neuchâtel et Jura.

En avril, le Comité, les Membres d'Honneur et leurs épouses se sont rendu à la rencontre du GRAVM, magnifiquement organisé par nos amis fribourgeois à Epagny.

Il remercie également l'énorme travail de Claude DUCRET pour la mise à jour du fichier des membres.

Notre association a été impliquée dans les discussions préparatoires et la rencontre avec les représentants des Fanfares de vétérans vaudois au sujet du nouveau règlement de l'ASM concernant l'intégration des fanfares de vétérans. Sans entrer dans les détails, il attire

l'attention sur le fait que ce règlement offre la possibilité de racheter 5 années de cotisations pour l'obtention des distinctions fédérales. Il précise qu'il reste à disposition pour tous renseignements ou démarches.

Il remercie tous les membres du Comité pour l'excellence de leur travail et la magnifique ambiance qui règne au sein de l'équipe.

Il est toutefois préoccupé par l'évolution de notre association. En effet, auparavant, le terme de Vétéran était compris comme un signe de vieillesse, d'inutilité et de retraite. Actuellement notre monde évolue et un Vétéran est encore dans la force de l'âge tant sur le plan professionnel que dans l'associatif et, de plus, il est expérimenté. Les plus âgés d'entre nous sont, pour la plupart, en pleine forme. Preuve en est la belle brochette de musiciens de notre ensemble qui a plus de 80 ans. Il félicite à ce sujet notre ami, Simon ANDREY, 93 ans et toujours musiciens actif.

Malheureusement, de nombreux musiciens ayant touché la médaille de Vétéran Fédéral n'adhère pas à notre association car ils ne veulent pas appartenir à une société de vieux. Certains démissionnent pour diverses raisons et l'effectif qui avait atteint le chiffre de 300 membres est en train de diminuer. Cette année, nous avons plus de démissions que d'admission.

Votre Comité se préoccupe de cette situation. Il recherche diverses pistes pour dynamiser notre association et pour inciter des nouveaux médaillés à rejoindre nos rangs. Nous pensons à modifier le schéma de nos assemblées générales en prévoyant un spectacle ou une animation attractive. Nous réfléchissons à organiser un service de transport pour rejoindre le lieu de nos assemblée sans être obligé de conduire. Toutes suggestions ou idées sont les bienvenues. Une lettre circulaire a été adressée à toutes les fanfares du canton.

Surtout, faites vous-même de la publicité autour de vous pour attirer vos copains qui auraient de la peine à se décider. Il demande également de rappeler le but de notre association qui est la culture de l'amitié entre ses membres et qu'il est toujours agréable de retrouver, au moins une fois par année, un ancien compagnon de musique que la vie a éloigné et qu'on ne reverrait pas sans cette occasion.

Il espère que cet appel sera entendu et que nous pourrons nous féliciter à l'avenir de la belle croissance et du dynamisme de notre association.

Edmond OTTINGER conclut son rapport en souhaitant longue vie et prospérité à l'AVMVF.

Ce rapport ne suscite aucun commentaire et il est accepté.

La parole est donnée à M. Jean-Luc CHOLLET, Syndic d'Ollon qui nous présente avec humour sa belle commune.

#### 6. Rapport du caissier et des vérificateurs

Le café-croissant de ce matin est un cadeau de notre caissier, mais il ne faut pas prendre cette générosité comme une tentative de corruption. La parole est donnée à Jean.-Claude MAILLARD pour la lecture des comptes.

Ceux-ci présentent, au terme de l'exercice, un bénéfice de 2'452,75 fr., ce qui donne une fortune, au 31.08.2014, de 29'653,91 fr.

La parole est donnée à Charles COSANDEY, pour le rapport de vérification. Il remercie le caissier pour le travail effectué et sa bien-facture. Il demande de donner décharge à notre

caissier ainsi qu'à la commission de vérification des comptes et d'accepter ces derniers tels que présentés.

Les différents rapports (Président, caissier et vérificateurs) sont approuvés à main levée à l'unanimité.

La parole est donnée à Mme Luana MENOUD-BALDI, membre de la Direction centrale de l'Association suisse des Musiques.

#### 7. Elections statutaires

Le Comité est élu pour 3 ans et est rééligible. Le Comité est élu en bloc à l'exception du Président qui fait l'objet d'une élection distincte.

Cette année, nous enregistrons 2 démissions, soit celle de Daniel CAVE dans le courant de l'année et celle d'Edouard DUCRET. La lettre de ce dernier est lue à l'assemblée.

Les autres membres du Comité, soit Jean-Claude MAILLARD, Claude CHERBUIN, Jimmy DYENS et le soussigné accepteraient une réélection.

Ces membres sont réélus au sein du Comité par l'assemblée.

Pour remplacer les départs, il est proposé Claude DUCRET, de Palézieux, amené par son frère Edouard. A ce sujet, Claude a déjà commencé à œuvrer pour nous dès le début de cette année, notamment pour la mise à jour du fichier des membres. Il est donc, de fait, déjà membre du comité.

Pour Daniel CAVE, il est proposé un autre chablaisien en la personne de Claude-Alain BOVON, de Bex,

Comme il n'y a pas d'autres propositions ou d'autres volontaires, ils sont élus à main levée.

La parole est donnée à Claude CHERBUIN pour l'élection du Président. Celui-ci est réélu par acclamation.

Edouard DUCRET est nommé Membre d'Honneur pour 3 mandats de 3 ans au Comité. Il reçoit un diplôme et un Jéroboam de vin rouge.

#### 8. Cotisations

La cotisation annuelle actuelle permet de couvrir sans problème nos différents frais. Elle n'est pas modifiée.

#### 9. Budget 2015

La parole est à nouveau donnée à notre excellent caissier. Il nous présente succinctement le budget pour l'année prochaine qui devrait laisser un léger bénéfice de 310 fr.

#### 10. Désignation du lieu de l'Assemblée 2015

Le Comité a reçu une lettre de la Fanfare du Mont-sur-Lausanne pour l'organisation de notre prochaine assemblée. Il n'y a pas d'autre candidature et cette proposition est acceptée. L'Assemblée 2015 aura dès lors lieu le 24.10.2015 au Mont-sur-Lausanne.

La parole est donnée à Pierre-André LINIGER, de l'Association des Vétérans Musiciens Fribourgeois, porte-parole des associations sœurs romandes.

#### 11. Propositions du Comité

Les propositions du Comité sont contenues dans le rapport du Président.  
Il n'y a aucune proposition individuelle.

La parole est donnée à Jean-François BEGON, Président de la Fanfare d'Ollon-Les Plans, qui donne quelques informations sur la suite du programme de la journée.

A la demande des organisateurs, le Président donne encore quelques informations complémentaires sur la tombola qui va être mise en vente.

Il est distribué une bouteille aux 38 membres présents, octogénaires et plus. Simon ANDREY, Doyen de la journée, reçoit pour sa part 3 bouteilles.

Personne ne désirant prendre la parole, le Président Edmond OTTINGER remercie l'assemblée pour son attention et clôt les débats à 1130.

Fait à Surpierre, le 04.12.2014

Le secrétaire : Gérald JUILLERAT